L'actualisation et l'inscription dans le registre électoral, pour les Vénézuéliens à l'étranger, est étendue



Caracas, 15 févr (PL).- La présidente du Conseil National Électoral du Venezuela, Tania d' Amelio, a signalé que la campagne spéciale d'actualisation et d'inscription dans le registre des votants, s'étendra jusqu'au 25 février pour les citoyens de cette nation résidents à l'étranger.

Prévue initialement jusqu'au 20 février, l'extension du délai répond à une demande du président Nicolás Maduro, afin de garantir une meilleure participation lors des élections présidentielles du 22 avril.

Le chef de l'État a aussi donné l'instruction d'ouvrir le consulat dans la ville étasunienne de Miami, afin d'accueillir les Vénézuéliens qui désirent s'inscrire dans le registre électoral.

Depuis le 10 février , plus de 180 000 citoyens ont actualisé leurs données ou se sont inscrits pour participer aux élections.

Par ailleurs, le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a prié instamment le pouvoir judiciaire de son pays de renforcer les actions contre la corruption et de créer les conditions de paix.

Il a mis l'accent sur le besoin d'un système judiciaire disposé à lutter contre les délits et engagé envers la tranquillité du peuple.

 $\frac{https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/155249-lactualisation-et-linscription-dans-le-registre-electoral-pour-les-venezueliens-a-letranger-est-etendue$



Radio Habana Cuba